

N^o 8

L'an mil huit cent quarante huit, le premier jour du



Guilmant
Estelle Marie
légitime

mois de Mai, à huit heures du matin, par devant nous Adolphe Bourdrel, maire, officier de l'état civil de la Commune de Brezerve, Canton et arrondissement de Saint-Omer, Département du Pas de Calais, a comparu Félix Joseph Guilmant, âgé de vingt six ans, ouvrier papetier, demeurant en cette commune. Lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, qu'il a déclaré être né de lui, en son domicile, hier à midi, et de Dame Florentine Foulon, âgée de vingt six ans, son épouse; auquel enfant il a été donné les prénoms d'Estelle Marie Joseph. Les dites présentation et déclaration ont été faites en présence de Bernard Joseph Foulon, ouvrier papetier, et de Pierre Joseph Darra, âgé de quarante deux ans, ouvrier menuisier, tous deux domiciliés en cette commune; et ont les témoins et le comparant déclaré ne savoir signer de ce interpellé et nous, avons signé le présent acte après lecture faite.

Bourdrel
3